

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DU PLATEAU

**Lundi 11 mai 2015
Collège César Franck**

Compte rendu validé par le Conseil de Quartier

Conseil de Quartier DU PLATEAU

Présents : M. BERTRAND, Mme BADONNEL, M. CABON, M. CARO, Mme CLÉMENT-KLEIN, Mme DESCHATRETTE, Mme DJABER, M. DUBOIS, M. DUVERNAY, M. GEISWILLER, Mme GUÉGUEN, M. HOARAU, M. HOUDEBINE, M. LHERMYTE, Mme LHERMYTE, M. LORDON, M. MNAFEK, M. MONCORGÉ, Mme ONILLON, Mme PAJOT, M. PÉCASTAINGS, M. VIDEAU, M. WEULERSSE

Excusés : Mme DE SAINTE MARIE, M. KLEIN, Mme MARINARO, M. MORIN, M. GAILLARDIN.

Secrétaire de séance : service Démocratie Locale et Vie de Quartier (DLVQ) (M. CARPENTIER)

Président de séance : M. PÉCASTAINGS

Adjoint chargé du quartier Le Plateau : M. CARISTAN, adjoint au maire, délégué à la démocratie locale, à la vie des quartiers et aux nouvelles technologies.

Elu : M. Grégoire de LASTEYRIE, Maire de Palaiseau

Représentant des services de la mairie : M. CARPENTIER

M CARISTAN ouvre la réunion en saluant la présence de Monsieur Le Maire. Il rappelle que le service DLVQ assurera le secrétariat de séance.

En présentant l'ordre du jour de la réunion, M. CARISTAN rappelle que certaines informations ont été adressées par voie électronique en amont de la réunion du Conseil de Quartier.

M. Le Maire rappelle l'importance des Conseils de Quartier. Il explique qu'il va essayer d'être présent à tour de rôle dans les différents Conseils de Quartier.

L'ordre du jour est le suivant :

- Désignation / élection du président de séance
- Validation du Compte rendu de la séance du lundi 9 mars 2015
- Présentation des investissements votés dans le budget 2015 par le conseil municipal concernant le quartier du Plateau
- Présentation de la commission inter-quartier « Investissement »
- Point sur la sécurité à Palaiseau (remplace Présentation de la Police municipale)
- Présentation si nécessaire de l'avancée des travaux des commissions thématiques du Conseil de Quartier
- Suivi des questions et/ou sujets en cours
 - Stationnement transports collectifs à proximité des écoles
 - Suivi du Contrat de Développement Territorial (C.D.T.)
 - Centre aquatique « La Vague »
 - Jardin quartier de la Mesure
- Questions diverses
 - Journée d'accueil des nouveaux habitants du Quartier Camille Claudel. Présence du Conseil de Quartier

1. Désignation / élection du président de séance :

L'assemblée procède à la désignation du Président de séance : M. PÉCASTAINGS.

Compte rendu validé par le Conseil de Quartier

Conseil de Quartier DU PLATEAU

2. Validation du Compte rendu de la séance du lundi 9 mars 2015

MM. CARPENTIER et CARISTAN, expliquent le retard sur l'envoi du compte rendu de la précédente réunion.

Mme PAJOT demande la fixation d'une heure limite de fin de la réunion de ce jour : 23h.

Le compte rendu est validé.

3. Recensement des questions diverses :

- Mme PAJOT : une bande de terrain au sud-ouest de l'ONERA a été déboisée. Le Conseil de quartier (CDQ) demande s'il s'agit d'un Espace Boisé Classé.
- Demande d'un participant qu'un point soit fait sur la rue Anatole France et sur la question de la sécurité.
- M. MONCORGÉ : quel est l'avenir de la centrale à béton implantée rue des Marnières ?
- Mme DESCHATRETTE : qu'en est-il du panneau d'affichage dédié au CDQ du Plateau ?
- M. WEULERSSE : quelles sont les relations entre les CDQ et les associations transverses comme l'association « mieux se déplacer à bicyclette » ?
- Point sur les commissions en place au sein du CDQ du Plateau.

4. Présentation des investissements votés dans le budget 2015 par le conseil municipal concernant le quartier du Plateau

Voir support powerpoint joint au présent compte rendu.

- *École Joliot-Curie : travaux de remise en état prévu au cours de l'été 2015 (toiture, etc)*
 - *Nouveau groupe scolaire pour les phases I et II du nouveau quartier : 10 classes sur les 18 possibles seront équipées pour la rentrée puisque la phase II n'est pas du tout commencée*
- M. Le Maire rappelle l'échelonnement des ouvertures de classes lié au phénomène d'expansion démographique des enfants dans les nouveaux quartiers de la ville.

- *La Batterie de la Pointe.*

M. Le Maire rappelle que l'enveloppe accordée par la Fondation du Patrimoine pour la Batterie de la Pointe est de 150.000 €. La ville a voté une somme de 25.000 € pour la réfection du pont d'accès à la Batterie.

- *M. CABON interroge sur un retard de livraison de la nouvelle école.*

M. Le Maire annonce qu'il n'y aura aucun retard sur la livraison du nouveau groupe scolaire. Un cabinet de contrôle est mandaté pour surveiller les travaux.

En revanche, M. Le Maire craint certains retards sur les livraisons des appartements de la part de promoteurs de l'Éco quartier . Il a lui-même alerté le groupement de promoteurs (CDU) pour une mise au point claire du programme de livraison avec les promoteurs.

M. CABON témoigne d'une réunion programmée avec le promoteur NEXITY le 21 mai pour analyser les retards.

Compte rendu validé par le Conseil de Quartier

Conseil de Quartier DU PLATEAU

5. Présentation de la commission inter-quartier « Investissement »

Une première réunion de la commission inter-quartier « investissement » a eu lieu le 13 avril. Mmes Onillon et Badonnel représentaient le conseil de quartier du Plateau.

Voir support powerpoint et compte rendu joints.

M. CARISTAN rappelle le principe de la commission investissement et la souveraineté du conseil de quartier en matière de décision.

Mme DESCHATRETTE pensait que la municipalité allait, pour cette première année de budget investissement des CDQ, proposer une liste de projets.

Il est précisé que la municipalité a présenté des pistes de réflexion mais que les initiatives émanant des CDQ étaient les bienvenues.

Q : Y a-t-il des actions ciblées sur le quartier du Plateau ?

Mme ONILLON propose la constitution d'une commission interne au Conseil de quartier avec l'objectif de proposer un grand projet et plusieurs petits projets.

MM. CABON et PÉCASTAINGS rappellent le travail de l'association ADPP (A la Découverte du Plateau de Palaiseau) sur le patrimoine bâti historique de la Ville, pouvant servir de base pour un projet de signalétique patrimoniale. A ce sujet, l'association avait transmis des propositions et un inventaire à la municipalité.

M. Le Maire évoque les contacts entre la ville et l'association ADPP. S'il y a un travail sur le patrimoine, ADPP peut fournir des éléments.

Le service DLVQ fournira aux représentants du CQD Plateau de la commission inter-quartier « Investissement » des tarifs de plaques signalétiques.

S'en suit un échange sur le format actuel des plaques de rues. Va-t-il y avoir une évolution ou un changement en matière d'indications, d'informations voire de charte graphique ?

Pour poursuivre la réflexion sur des propositions pour le budget investissement des Conseils de quartier, il est rappelé les projets réalisés pour l'aménagement du Plateau.

M. HOUDEBINE, propose l'installation de deux bancs supplémentaires « Chemin de la Hunière ». Il apprend que son coût serait de 900€, pose comprise.

Il y a aussi l'idée de l'aménagement d'un parcours sportif ou de santé en forêt de Palaiseau.

Le service DLVQ fournira un catalogue ou des informations en matière de coût d'un agrès.

M. Le Maire rappelle les relations avec l'ONF (Office National des Forêts). Leur accord est indispensable pour les « agencements » de la forêt domaniale. Il doit les rencontrer prochainement.

Il est décidé de créer une commission « investissement » au sein du Conseil de quartier:

- Mme BADONEL (rapporteur)
- Mme ONILLON
- Mme PAJOT

Compte rendu validé par le Conseil de Quartier

Conseil de Quartier DU PLATEAU

- Mme CLÉMENT
- M. PÉCASTAINGS
- M. GROUSBOIS
- M. DELFAUD

6. Point sur la sécurité dans Palaiseau.

M. Le Maire présente les actions, réflexions et avancées en matière de sécurité.

La sécurité sur le territoire de la commune est assurée par la Police Nationale et la Police Municipale.

Dans l'ensemble, on constate une baisse du nombre de faits constatés par la police. Les cambriolages ont diminué par deux. Il est à noter que la lutte contre le cambriolage est difficile car ils se font le plus souvent en quelques minutes.

La Police Nationale patrouille sur la ville en civil, en uniforme et par la patrouille montée de Draveil. La patrouille montée permet une bonne surveillance car elle permet de voir au dessus des clôtures. La nuit de nombreuses patrouilles ont lieu, notamment en civil. Sur Palaiseau, on compte une patrouille mobile de la police nationale supplémentaire depuis l'instauration du plan Vigipirate.

A terme, la mise en place de la vidéo protection est prévue dans un délai de 2 à 3 ans. En priorité, la mise sous vidéo protection concernera les entrées et sorties de ville (gares et axes routiers).

A noter que l'on constate une augmentation du nombre de vols de voitures depuis 3 mois. Il semble qu'un réseau se soit constitué en Essonne.

La Police Municipale (PM) :

Un nouveau responsable est arrivé. Sur le mois de mai, l'arrivée de 3 nouveaux agents est programmée (tous d'anciens gendarmes).

Exemple de missions : actions de prévention routière avec radar de vitesse. Méthode du contrôle visible. Les missions de la PM seront amenées à évoluer.

Rappel au Conseil de quartier de la mission du Major Rougier en matière de conseil personnalisé et gratuit de prévention et de bon comportement ou réflexes pour diminuer les risques de cambriolages.

M. Le Maire rappelle également l'inscription de la ville dans le dispositif de « prévention par participation citoyenne » en appuyant sur le fait que ce dispositif n'est pas une « milice de quartier ». Il y a actuellement 20-30 volontaires qui font du relais d'informations.

Un habitant de la rue Anatole France espère que la PM ne limitera pas son action en centre ville. Il souligne que la question de la vidéo protection est une réelle question.

M. Le Maire rappelle que la mise en place de la vidéo protection est un dispositif très encadré par la loi. Il rappelle également que pour un procès verbal de stationnement, seul 7 % du montant sont un bénéfice pour la collectivité. Il souligne l'importance de la prévention. Enfin, la sécurité est avant tout une compétence de la Police Nationale avant d'être une compétence municipale. Il annonce en revanche une présence soutenue voire renforcée les soirs et week-end et lors d'évènements.

Enfin, il annonce la mise en place d'un Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) dont la première réunion se tiendra en septembre.

M. Le Maire insiste sur le fait que la prévention doit se faire avec la PM et en instaurant un dialogue avec les acteurs des résidences (bailleurs, gardiens...)

Une habitante de la rue César Franck témoigne du mauvais comportement des personnes qui roulent sur les trottoirs à vélos voire avec des scooters.

Monsieur Le Maire annonce l'organisation d'actions ciblées. En réponse à une remarque sur le fait que la PM (ou la Police Nationale ?) n'assure plus la surveillance aux horaires d'entrée et de sorties des

Compte rendu validé par le Conseil de Quartier

Conseil de Quartier DU PLATEAU

écoles, il annonce le renforcement de la présence de la PM aux abords des écoles. Il précise néanmoins que le civisme et la prévention peuvent être traités à l'occasion des conseils d'école.

L'objectif à terme est un effectif pour la Police Municipale de 16 agents avec des nouveaux horaires.

Les commissions du Conseil de Quartier du Plateau :

- *La commission « Communication et internet » :*
Il est proposé la fusion des commissions « Communication » et « Internet ». La nouvelle commission est composée de :
 - Mme DE SAINTE MARIE
 - Mme DESCHATRETTE
 - M. MONCORGÉ
 - M. PÉCASTAINGS
 - M.CABON (rapporteur)

- *La commission « Urbanisme » :*
La révision générale du PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été votée au conseil municipal d'avril 2015. Cette révision se compose d'une phase technique et d'une phase de concertation. Cette phase de concertation sera lancée en octobre 2015 par des discussions et temps de travail avec les associations et des représentants des conseils de quartier. L'adoption de la révision du PLU est espérée pour septembre 2017. Après échanges, la commission « Urbanisme » du Conseil de quartier du Plateau est composée de :
 - Mme DESCHATRETTE
 - Mme DE SAINTE MARIE
 - Mme PAJOT
 - Mme MAJOREL
 - Mme BADONNEL
 - M. CABON (rapporteur)
 - M. BERTRAND
 - M. MOREAU
 - M. HOUDEBINE
 - M. LERMYTE
 - M. MONCORGÉ
 - M. PÉCASTAINGS
 - M. PERRAGUIN

- *La commission « Circulation ».*

Cette commission est en sommeil. Cependant, M. PÉCASTAINGS souhaite rappeler la déception qui avait gagné les membres de la commission et du Conseil de quartier lors de la consultation organisée sur le « plan de circulation ».

Pour rappel la commission « Circulation » est composée de :

Compte rendu validé par le Conseil de Quartier

Conseil de Quartier DU PLATEAU

- Mme DE SAINTE MARIE
- Mme GUÉGUEN
- Mme ONILLON
- Mme PAJOT
- Mme RÉMY
- M. PÉCASTAINGS

- *La commission « Transport ».*

Il est rappelé que la concertation sur la future ligne 18 est commencée (réunion le 26 mai à SUPELEC). La commission souhaite porter son travail sur les horaires et les circulations des bus, voire réfléchir à leurs itinéraires. (Quid de la gare de Palaiseau ?)

Elle intégrera également les circulations douces.

Pour rappel la commission « Transport » est composée de :

- Mme ONILLON (rapporteur)
- M BUREAU (retrait)
- M CABON
- M LERMYTE
- M VIDEAU (retrait)
- M WEULERSSE

- *La commission « Relation avec la mairie »*

Ce sont désormais le Président de séance et les rapporteurs des commissions qui sont en relation directe avec la mairie.

- *Constitution d'une commission « Dénomination des rues »*

Dans sa volonté d'associer au maximum les habitants aux projets sur la ville, la municipalité a souhaité la mise en place d'une commission inter quartier « Dénomination des rues » en y incluant des représentants désignés par chacun des Conseils de quartier. A minima, 1 titulaire et 1 suppléant par Conseil de Quartier.

Par exemple la ZAC de Polytechnique va amener la création de nouvelles voies et donc leur nécessaire dénomination.

- *La commission Inter-quartier « Fibre ».*

Le CDQ souhaite savoir si la commission Inter quartier- Fibre sera relancée.

M. CARISTAN, en charge des nouvelles technologies répond que non, car on est désormais dans le traitement de cas particuliers. Se pose cependant la question de l'échéance de l'extinction du réseau cuivre sur Palaiseau et il pourrait être arrêté partiellement dès 2018. En janvier 2015 M. Caristan a demandé à Orange le périmètre de la zone concernée par cet arrêt mais à ce jour il n'a pas d'information à nous donner.

Compte rendu validé par le Conseil de Quartier

Conseil de Quartier DU PLATEAU

Un habitant fait remarquer que la société ORANGE ne communique plus. Il lui apparaît donc important de relancer cette commission Inter-quartier « Fibre » car elle permettait un moment de rencontre avec ORANGE en sa qualité d'opérateur-déploieur du réseau fibre.

M.CARISTAN répond que l'on peut effectivement mettre en place une réunion avec ORANGE et les membres de la commission Inter-quartier « Fibre » pour que l'opérateur partage des informations à ce sujet.

M. Le Maire rappelle quelques griefs qui lui ont été remontés vis-à-vis d'ORANGE notamment en matière de pratiques commerciales. Actuellement 18 opérateurs profitent du réseau cuivre d'ORANGE. Pour le moment ORANGE a dénoncé le réseau cuivre seulement sur une partie de Palaiseau, laissant ainsi planer le doute quant à son extinction et sur son échéance. Cependant, depuis le 1^{er} janvier, ORANGE ne permet plus d'ouvrir de nouvelles lignes cuivre. L'opérateur s'est engagé à fournir une cartographie des lignes fermées.

Le CDQ propose de réinviter ORANGE à une de ses prochaines réunions.

7. Suivi des sujets en cours.

- *Le C.D.T. (Contrat de Développement Territorial).*

Un avis défavorable a été émis par la commission d'enquête composée de 3 enquêteurs.

M. Le Maire présente les conclusions de l'enquête publique. Ci-après les 5 points valant recommandations des enquêteurs :

- Rendre l'enquête publique plus lisible à la population.
- Réaliser une meilleure information, avec une cartographie plus précise sur le point des transports et des déplacements.
- Améliorer le document du C.D.T. avec des fiches plus complètes.
- Pour le cadre de vie, mieux valoriser le patrimoine.
- Renforcer substantiellement les concertations.

M. Le Maire rappelle que des modifications ont été demandées par les collectivités (villes des Ulis et de Palaiseau et la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay). Il appuie sur la légitimité de ces modifications, et donc sur le nécessaire amendement du C.D.T.

Avec l'émission de modifications par les collectivités concernées par le C.D.T., l'Etat peut :

- Garder le C.D.T. sans prise en compte des modifications et le soumettre aux communes « qui sont contre ».
- Attaquer la ville de Palaiseau au tribunal administratif pour raison de « non motivation » de la commune.
- Annuler le C.D.T.
- Proposer un C.D.T. intercommunal.
- Prendre en compte les motions portées par les villes et ainsi réorganiser un cycle d'enquêtes publiques complémentaires. Les villes ayant modifié ce C.D.T., il est important voire nécessaire que l'état prenne en compte ces modifications.

Compte rendu validé par le Conseil de Quartier

Conseil de Quartier DU PLATEAU

- *Le stationnement des transports collectifs.*

Un habitant souhaite la création d'un espace de stationnement pour les transports collectifs qui soit « mutualisé » pour l'ensemble des établissements du Plateau (les 2 groupes scolaires, le collège et le lycée).

M. CARISTAN : Il est important de rappeler le mauvais comportement des automobilistes qui se garent sur les espaces réservés aux bus. La mise en place d'une étude pour un espace dédié aux bus semble compliquée. Il y avait un espace « réservé » aux bus vers la piscine mais il a été supprimé. De plus, l'arrivée du métro peut entraîner de nouveaux besoins de stationnements.

Attention avec le stationnement sur l'arrière de l'école Joliot-Curie, car cela peut amener à avoir deux entrées d'école à surveiller.

Une habitante souhaiterait une ouverture de la piste cyclable longeant la rigole sur l'allée qui dessert le groupe scolaire Joliot-Curie.

- *Le centre aquatique La Vague.*

De nombreuses questions sont soulevées en matière d'hygiène et relatives aux douches (propreté, douches trop chaudes ou trop froides...). Il est aussi présenté des défauts de « bâti » (carrelage qui se soulève avec les joints d'étanchéité sur les lignes 2 et 3 du grand bassin)

M. Le Maire annonce qu'une fermeture de 2/3 semaines est envisagée cet été pour la réalisation de travaux.

M. PÉCASTAINGS évoque bon nombre de fermetures « inopinées » et des compensations pour le public « un peu légères ». De plus, de nouvelles activités ont été proposées entraînant des horaires d'ouverture plus restreints au « grand public ».

- *Les jardins sur le quartier de la Mesure..*

Pas d'informations encore valables à transmettre à cette date.

8. Questions diverses.

- *La « centrale à béton » rue des Marnières.*

M. Le Maire annonce que celle-ci sera démontée quand il n'y en aura plus l'usage.

M. CABON évoque que le chantier « ZAC Polytechnique » n'utilisera pas la centrale à béton rue des Marnières, car le béton utilisé sera produit ailleurs.

Il est précisé que les camions à toupie qui circulent dans le secteur n'alimentent pas le chantier de l'Éco quartier Camille Claudel.

Compte rendu validé par le Conseil de Quartier
--

Conseil de Quartier DU PLATEAU

- *Le panneau d'affichage dédié au Conseil de Quartier du Plateau*

Non encore installé, contrairement aux autres quartiers, le panneau d'affichage dédié au Conseil de Quartier du Plateau sera installé devant la nouvelle école.

- *Le terrain « Chemin de la Hunière et des Joncherettes ».*

Une parcelle de ce terrain a été déboisée à proximité de la piste cyclable. Des informations vont être demandées au service de l'urbanisme.

- *Les relations entre les associations transversales et les Conseils de Quartier*

M. WEULERSSE, de l'association « mieux se déplacer à bicyclette » s'interroge sur le lien existant ou à tisser entre les associations « cyclistes » et le CDQ. Cette question peut se projeter sur d'autres associations. Il apparaît important d'inviter des associations ciblées selon l'actualité des sujets abordés en Conseil de quartier.

M. CARISTAN abonde pour essayer de renforcer les liens entre associations et Conseils de quartier. Il est important d'essayer d'associer les acteurs associatifs selon les thématiques des commissions (cheminements piétonniers, les circulations douces, les liaisons plateau / vallée...)

- *Autres points divers :*

- *les escaliers menant « Rue Du Mont » et « Rue Du Fort » sont dégradés. Des interventions sont en cours ou programmés.*
- *les bus de la ville. Deux bus seront réformés pour septembre 2015. La flotte passera donc à 2 véhicules avec un passage à la sous-traitance en complément des besoins.*
- *Il est constaté de nombreux problèmes relatifs au non-ramassage des poubelles publiques situées dans la forêt domaniale, chemin de la Vauve aux Granges, boulevard Bara. Problèmes de détritres et de bouteilles en verre.*
- *Il est présenté la journée d'accueil des nouveaux habitants de l'Éco quartier Camille Claudel du dimanche 21 juin avec la présence souhaitée du Conseil de Quartier du Plateau (commission Communication).*
- *L'association « Les Grands Bilhaus - Palaiseau Plateau » qui organise un apéritif de quartier le samedi 6 juin devant le gymnase Castaing y invite tous les membres du Conseil de quartier.*

Prochain Conseil de Quartier programmé pour le lundi 7 septembre,

Annonce en septembre de son report au lundi 14 septembre.

Autres rendez-vous :

- Village des associations le samedi 5 septembre avec stand dédié aux Conseils de Quartier
- Forum annuel des Conseils de Quartier le samedi 10 octobre à l'Espace Allende.

Compte rendu validé par le Conseil de Quartier

Conseil de Quartier DU PLATEAU

Ordre du jour prévisionnel pour le prochain Conseil de Quartier :

- **Suivi des questions en cours**
- **La Police Municipale avec son représentant**
- **Etat d'avancement des chantiers des escaliers « Rue du Mont » et « Rue du Fort »**
- **Retour sur les travaux des commissions:**
 - **Transports**
 - **Urbanisme**
 - **Investissements**

Compte rendu validé par le Conseil de Quartier
